

**Comté de Lotbinière  
Municipalité Saint-Sylvestre**

**Assemblée spéciale** du conseil municipal de Saint-Sylvestre tenue le **15 décembre 2014**, à la salle Bonne Entente à 19 h 30. Cette assemblée est convoquée par monsieur le maire Mario Grenier et madame la secrétaire Ginette Roger. Chacun est averti par courrier électronique. Les conseillers suivants sont présents : Roger Couture, Gilbert Bilodeau, Roland Gagné, Raynald Champagne, Maryse Lapointe et Étienne Parent.

A l'ordre du jour les points suivants :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Préparation et adoption des prévisions budgétaires 2015
3. Adoption du taux de taxation
4. Adoption des immobilisations 2017
5. Achat du camion
6. Achat de terrain à Yvan Drouin
7. Achat de terrain à Gaétan Therrien
8. Adoption des comptes pour la fin d'année 2014
9. Levée de l'assemblée

**Résolution numéro 156-2014**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**Résolution numéro 157-2014**

**Préparation et adoption des prévisions budgétaires 2015**

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité que les prévisions budgétaires 2015 soient acceptées au montant de 1 853 525 \$.

**Résolution numéro 158-2014**

**Adoption des taux de taxation pour l'année 2015**

Il est proposé par Gilbert Bilodeau, appuyé par Roland Gagné et résolu à l'unanimité que les taux de taxes soient les suivants :

**Vidanges** : les résidences \$ 135, les fermes \$ 180, les chalets \$ 75, résidences/commerces \$ 205, petits commerces \$ 155, gros commerces \$ 225.

**Égouts** : village 205.62 \$/ utilisateur et pour tous \$ 0.000071 du cent dollars d'évaluation

**Police** : \$ 0.08740 du cent dollars d'évaluation

**Camion** : \$ 0.02634 du cent dollars d'évaluation

**Foncières** : \$ 0.7928 du cent dollars d'évaluation  
Taux pour les intérêts à être chargés sur les comptes en souffrance 18 %

**Résolution numéro 159-2014**  
**Adoption des immobilisations**

Il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité que les dépenses en immobilisations de 2017 au montant de 402 000 \$ soient approuvées par le conseil.

**Résolution numéro 160-2014**  
**Achat d'un camion**

Attendu que de soumissions ont été demandées pour l'achat d'un camion; que suite à l'étude, les membres du conseil ont retenu la soumission de Cliche Auto Ford ; que le véhicule retenu est un camion Ford F-150 2014 XLT ; il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité d'acheter le camion au montant de \$ 609.99/mois pendant 60 mois ; qu'un montant de \$ 5 613.09 représentant le montant des taxes et les immatriculations soit versé en 2014 ; que madame Ginette Roger, directrice générale, et/ ou monsieur Mario Grenier, maire soient les personnes autorisées à signer tous les documents nécessaires pour l'acquisition de ce véhicule.

**Résolution numéro 161-2014**  
**Achat de terrain à Yvan Drouin**

Il est proposé par Gilbert Bilodeau, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité de signer une promesse d'achat pour le terrain de monsieur Yvan Drouin situé dans la rue Delisle, portant le numéro de lot 4 211 995 ; que le montant à payer pour ce terrain soit de \$ 25 000 ; que la municipalité s'occupera de faire notarié le tout au début de l'année 2015.

**Résolution numéro 162-2014**  
**Achat de terrain à Gaétan Therrien**

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité de signer une promesse d'achat pour une partie du terrain de monsieur Gaétan Therrien situé dans la rue Létourneau, portant le numéro de lot 4 212 696 ; que cette partie sera d'un maximum de 12 mètres de largeur ; que cette partie servira de voie publique ; que le montant à payer pour ce terrain soit de \$ 5 000 plus taxes ; que ce montant soit verser en deux versements de \$ 2 500 plus taxes, soit un en 2015 et l'autre en 2016; que la municipalité s'occupera de faire arpenter et notarié en 2015.

**Résolution numéro 163-2014**  
**Adoption des comptes pour la fin de l'année 2014**

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient acceptés à partir du numéro 4879 à 4932 inclusivement.

Levée de l'assemblée à 21 heures 40 minutes l'ordre du jour étant épuisé.

---

Maire

---

Secrétaire-trésorière

Je, Mario Grenier, maire atteste que la signature du présent procès verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

---

Maire